



## TARIFS EN VIGUEUR AU CENTRE POLYVALENT DE L'ENFANCE INTERINSTITUTIONNEL (CPE)

(approuvés par le Comité des activités sociales (CAS) le 30/09/2016 et indexés au 01/01/2026)

### Barème des revenus familiaux mensuels nets

Ce barème permet de déterminer le tarif applicable en fonction du revenu mensuel du ménage et du nombre d'enfants à charge.

Nombre d'enfants à charge	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
Ménage avec 1 enfant	< 5340€	< 7120€	< 10680€	< 14220€	≥ 14220€
Ménage avec 2 enfants	< 6530€	< 8890€	< 13640€	< 17790€	≥ 17790€
Ménage avec 3 enfants	< 7700€	< 11270€	< 16600€	< 21340€	≥ 21340€
Ménage avec 4 enfants ou plus	< 8890€	< 13040€	< 19560€	< 24910€	≥ 24910€

⇒ LA CONTRIBUTION PARENTALE EST COMPOSEE DE DEUX ELEMENTS :  
LE TARIF DU MODE DE FREQUENTATION + LE PRIX DU REPAS

NB : La cotisation du mois de juin pourra être plus élevée car elle se réfère au mois de juin et début juillet (fin de l'année scolaire à l'école européenne).

## Tarif par enfant en fonction du mode de fréquentation

Mode de fréquentation	Type cotisation	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
<b>Garderie</b> : <u>plein-temps</u> (a)	mensuelle	107€	226€	282€	338€	450€
<b>Garderie</b> : <u>mi-temps</u> (b) / <b>Centre d'études et de loisirs</b> : <u>plein-temps</u> (c)	mensuelle	75€	158€	197€	238€	316€
<b>Garderie / Centre d'études et de loisirs</b> : <u>1 fois par semaine</u> <u>Pas applicable cette année</u>	mensuelle	43€	90€	112€	135€	180€
<b>Vacances d'été</b> : <u>plein-temps</u> (toute la journée) (d)	hebdomadaire	32€	69€	85€	102€	135€
<b>Vacances d'été</b> : <u>mi-temps</u> (matin ou après-midi) (d)	hebdomadaire	16€	34,50€	42,50€	51€	67,50€
<b>Dépannages</b> (le tarif indiqué correspond à une demi-journée)	selon l'inscription	3,20€	6,90€	8,50€	10,20€	13,50€

- (a) Garderie « plein-temps » : fréquentation matin **et** après-midi, à partir de 2 jours par semaine
- (b) Garderie « mi-temps » : fréquentation matin **ou** après-midi, à partir de 2 jours par semaine
- (c) Centre d'études et de loisirs « plein-temps » : fréquentation l'après-midi, à partir de 2 jours par semaine
- (d) **Vacances d'été** : les modifications d'inscription pour les vacances d'été ne sont pas acceptées après la date limite d'inscription.

Les vacances d'été débutent le premier jour ouvrable après le dernier jour d'école à l'École européenne et finissent le jour précédent la rentrée suivante.

Pour plus d'informations sur le détail du calcul des cotisations, veuillez vous référer au *Règlement d'admission et de fonctionnement des établissements du CPE* ainsi qu'aux *Modalités d'exécution*.

## Prix du repas

Pour le CPE du Kirchberg et Bertrange/Mamer, la facturation est effectuée par le prestataire SODEXO : <https://www.sodexoeducation.lu/>

### Exemples de calculs de la contribution parentale pendant l'année scolaire (hors dépannages et vacances d'été)

#### - Centre d'études et de loisirs

Le revenu d'un ménage avec 3 enfants est de 6586,03€. Le tarif appliqué sera le tarif 1 (cf. tableau "barème des revenus").

- pour un enfant fréquentant le Centre d'études et de loisirs, dans un groupe du primaire, à **plein-temps** (les après-midis), tous les jours :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin					
repas					
après-midi					

le prix de la cotisation parentale mensuelle sera de **75 €** (présence) ; les repas seront facturés par le prestataire concerné de chaque site.

- pour un enfant fréquentant le Centre d'études et de loisirs, dans un groupe du secondaire, à **plein-temps** (les après-midis), tous les jours :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin					
repas					
après-midi					

le prix de la cotisation parentale mensuelle sera de **75 €** (présence) ; le repas n'est pas pris en compte car l'enfant mange à l'école européenne.

## - Garderie

Le revenu du ménage avec 3 enfants est de 6586,03€. Le tarif appliqué sera le tarif 1 (cf. tableau "barème des revenus").

- pour un enfant *non scolarisé* fréquentant la Garderie à **plein-temps** (les matins et les après-midis), tous les jours :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin					
repas					
après-midi					

le prix de la cotisation mensuelle sera de **107 €** (présence) ; les repas seront facturés par le prestataire concerné de chaque site.

- pour un enfant *scolarisé* fréquentant la Garderie, à **mi-temps** (les après-midis), tous les jours :

	lundi	mardi	mercredi	Jeudi	vendredi
matin					
repas	*				
après-midi					

le prix de la cotisation mensuelle sera de **75€** (présence) ; les repas seront facturés par le prestataire concerné de chaque site.

\* L'enfant prend le repas du lundi à l'École européenne.